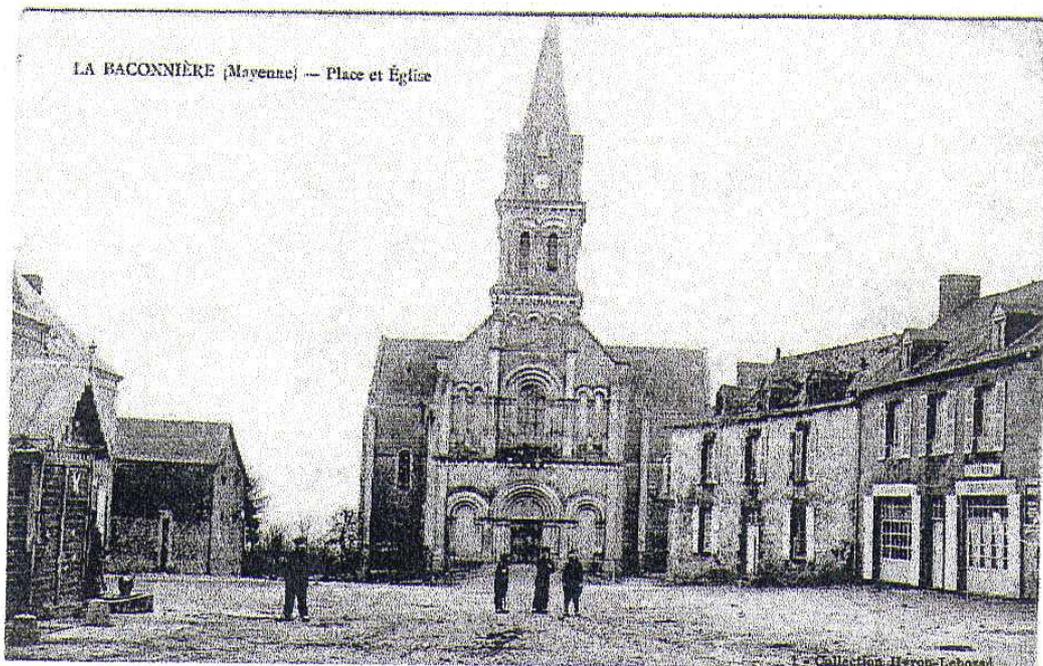


LA BACONNIÈRE

Son passé, son histoire, sa vie



L'Église

Recueil de notes historiques sur la vie du village

1982

Table des matières

	Pages
❖ Activités (anciennes).....	23
❖ Activités (autres)	33
❖ Agriculture.....	23
❖ Bascule publique.....	34
❖ Briqueterie.....	23
❖ Chemins et routes.....	28
❖ Comité des Fêtes.....	33
❖ CRUE, ancienne seigneurie.....	13
❖ Curés.....	7 et 8
❖ DE CHALUS, seigneur de La Poupardière et des Vaux.....	13
❖ Directeurs d'école (<i>période moderne</i>).....	9
❖ D'ORCISE et DE ROMILLY, seigneurs de La Sédillais.....	13
❖ Eau potable - assainissement.....	30
❖ Ecole (L')	18 et 19
❖ Eglise - l'actuelle	11
❖ Eglise - l'ancienne	10
❖ Eglise - l'ancienne (suite) - presbytère - chapelle des Ormeaux - Cimetière(s)...	17
❖ Electricité.....	29
❖ FAMILLES ANCIENNES	16
❖ Fêtes (<i>Comité des</i>).....	33
❖ Fours à chaux.....	23
❖ Gendarmerie	29
❖ Historique - Premières notes - Légendes.....	4
❖ Histoire (L') depuis la Révolution	31 et 32
❖ Hospice.....	24, 25, 26 et 27
❖ JALLERIE (La)	15
❖ La Baconnière - Situation, étendue, géologie.....	2
❖ Maires.....	6
❖ Mines d'anthracite de La Baconnière	21
❖ MONESIERE (La)	14
❖ Marché (Le)	34
❖ Œuvres de Bienfaisance.....	24, 25, 26 et 27
❖ Origine des renseignements contenus dans cette étude.....	1
❖ Origine du nom de La Baconnière.....	3
❖ P.T.T.	29
❖ Pompiers (Les)	34
❖ Population.....	5
❖ Remembrement - lotissements - zone artisanale	35
❖ REVOLUTION (Période de La)	20
❖ Salle commune de loisirs	33
❖ Sports et loisirs.....	33
❖ Véhicules et services communaux	34
❖ Villages et familles.....	12

LA BACONNIERE

Situation, Etendue, Géologie

Canton de CHAILLAND (6 km)

Arrondissement de LAVAL (17km)

Sur la départementale 31, conduisant de LAVAL à ERNEE (*anciennement appelé «Le grand chemin Laval à Villedieu-les-Poêles»*)

La commune fut cadastrée en 1812 par M. COUSTILLAS, ingénieur géomètre, qui comptait une superficie de 2 726 ha. En 1697, MIROMENIL y comptait : 18 métairies, un huitième en landes, le surplus en terres labourables produisant peu. Le froment y était cultivé en petite quantité au XV^e siècle. La principale production au XVIII^e siècle consistait en seigle, avoine, sarrasin.

Le recensement agricole de 1970-1971 indique une surface agricole utilisée de 2 543 ha, avec un nombre d'exploitations de 145. Ce nombre a diminué et les exploitations se vouent jusqu'à nouvel ordre à l'élevage et aux cultures fourragères correspondantes.

La commune est traversée de l'O. à l'E. par une cuvette synclinale du Dévonien dans laquelle sont comprises des couches carbonifères. Le flanc méridional du synclinal est situé à la limite de la commune : il comprend des grès à Orthis Monniéri avec schistes et calcaires à *Athis undata*, ces derniers ont donné lieu à une exploitation importante (*La Jallerie*) actuellement abandonnée. Ces mêmes couches se retrouvent dans le bourg et au S. de celui-ci, où le calcaire a été exploité autrefois (*La Poupardière*) ; la carrière de La Poupardière était un gisement fossilifère très riche. Au centre de la cuvette, poudingues et grès avec couches subordonnées d'anthracite à végétaux (*partie supérieure du houiller inférieur*). Ce gisement de charbon fut découvert en 1830 et deux concessions furent accordées. L'exploitation n'a jamais été très productive et a été abandonnée en 1869.

Au Nord du bourg, les grès à l'O. monniéri s'appuient sur des schistes et quartzites du Dévonien inférieur et du Silurien supérieur, dans lesquels est creusée la vallée de La Deulinière. Cette vallée assez profonde (141), est dominée au sud par la crête de grès à O. monniéri qui passe dans le bourg (192) et au nord par les hauteurs gréseuses ordoviciennes des landes de Roche à lard (166). Le sommet de la côte de grès de La Baconnière est couronné par des couches de sables et d'argiles d'âge tertiaire ; ces argiles, provenant en majeure partie de la décomposition des schistes sous-jacents ont été exploités à la briqueterie locale puis par la briqueterie Ayrault de Parthenay.

Des recherches ont été faites à *La Chevrerie* à la fin du siècle dernier pour trouver de l'antimoine : ces travaux n'ont donné aucun résultat. On a simplement constaté le prolongement des schistes carbonifères avec plantes.

La partie centrale de la commune forme un plateau au sommet duquel (197 m) est placé le bourg, visible de toute la partie orientale du département, dominant la côte déchiquetée de l'est dont les ruisseaux s'en vont à l'Ernée : le plus considérable né à *La Guitardière* formant la limite nord. A l'ouest au contraire, commencent le versant et le bassin du *Vicoïn* qui borne le territoire depuis la fontaine du *Vicoïn* jusqu'à l'étang de la *Chaîne* (124), alimenté lui-même par les eaux du sud-ouest qu'amènent deux affluents.

Origine

Certains auteurs affirment que LA BACONNIERE vient du mot latin « IACONUM ».

Ce serait St Julien, premier évêque du MANS qui aurait érigé LA BACONNIERE en église, fondant ainsi la paroisse. (I^{er} ou III^e siècle).

Les noms de ROUESSE, REUZE, CRUE, VILHERMAY désignent peut-être les localités les plus anciennes du territoire. La toponymie y voit une consonance de l'époque gallo-romaine.

Des traces préhistoriques (*coups de poing, pierres polies*) ont été trouvées sur le territoire de la commune : La Morinière, La Pionnière, etc...

Ce que l'on sait de façon quasi certaine c'est que la contrée était couverte de forêts dont les restes actuels sont la forêt de Mayenne, le bois de Misedon, le bois de Picot. Nos ancêtres ont donc sûrement été des défricheurs. Ils ont peut-être été animés par des moines ou des ermites. Les cas sont nombreux en Mayenne.

La terre de LA BACONNIERE était improductive et d'une aridité proverbiale. Il n'y a pas de rivière importante. Ces deux raisons expliquent qu'il n'y ait pas de châteaux. Le nom du village ne semble donc pas venir d'un nom de famille.

Les vieux grimoires furent sans doute brûlés pendant les guerres de religion. Les archives les plus anciennes ne remontent pas au-delà de 1601.

Un Cartulaire d'EVRON signale l'église « St Cypriani de BACONNERIA » en 1125.

Un écrit du XIII^e siècle parle de l'église de « LA BACUNNERIA » (*archives nationales*) (Lib. Alb.441).

Un parchemin cite la paroisse de LA BACONNIERE en la baronnie du Maine en 1472. (*Arch. Nat. JJ. 197f, 138*).

Un autre document de 1529 parle de l'église paroissiale de BACCONNERIA (*Lb. Fund.IV*).

Enfin en 1581, un registre paroissial parle de l'église St Cyprien de LA BACONNIERE (*St CYPRIAM*).

Une thèse sur la toponymie a été soutenue dans les années 1960 à PARIS. Selon cette thèse le nom de LA BACONNIERE viendrait du mot anglais « *bacon* ». Ce seraient les Anglais, pendant la guerre de Cent Ans qui auraient ainsi désigné ce lieu à cause des porcs qui y étaient élevés. Ceci semble anachronique par rapport aux documents cités plus haut.

Les terminaisons en « *ière* » ou « *erie* » semblent plutôt d'origine médiévale. En vieux français un lapin de garenne s'appelait un « *conil* ». En patois actuel on appelle encore un corbeau une « *conille* ». Pourquoi un endroit peuplé des uns ou des autres de ces animaux n'aurait pas été une « *conillère* ». Remarquons en plus qu'il y a à LA BACONNIERE de nombreux lieux désignés par couples : La Motte et La Basse Motte, La Séquinaie et La Basse Séquinaie, La Pionnière et La Basse Pionnière, etc... Pourquoi pas La Conillère et La Basse Conillère qui par contraction serait LA BACONNIERE ?

La vérité paraît, pour l'instant, difficile à découvrir

PREMIERES NOTES HISTORIQUES (et légende...)

La contagion régnait dans la paroisse au mois d'octobre de l'année 1563.

L'église et le bourg furent pillés et spoliés par les Anglais qui y logèrent « *durant les guerres civiles ès années 1592, 1593, 1594, et jusqu'au dix-huit* ».

« *Nouveaux ravages et pilleries* » en 1616. En cette année 1616 les troupes faisaient une interminable navette dans notre pays « *mainiot* ». Elles laissèrent des « *souvenirs* » tout particulièrement à LA BACONNIERE en y apportant diverses maladies, des fièvres pestilentielles et la dysenterie. « *Il y eut depuis la Toussaint (1615) vingt ou vingt-cinq compagnies, dont sept tout d'un coup, conduites par Sieur Denis MALLET* ». A cette occasion, le curé, quelques prêtres et paroissiens avec lui, firent au mois de septembre 1619 un pèlerinage à St Julien de VOUVANTES, portant pour oblation « *deux bougies de cire pesant sis livres, contenant le circuit de l'église de LA BACONNIERE* ».

Ces maladies apportées par les soldats ont, paraît-il, longtemps provoqué l'émoi de toute la population de la commune. On affirme que la mortalité fut si grande qu'on dut construire une véritable nécropole dans une prairie avoisinant la paroisse. Depuis cette époque, ce champ porterait le nom de « *Pré du Gué malade* ». On attribue également à ces maladies l'origine d'un petit chemin qui contournait la bourgade : les voyageurs ne manquaient pas de l'emprunter afin d'éviter la terrible contagion. (*Il s'agit probablement du petit chemin aujourd'hui disparu après le remembrement qui prenait après La Promenade vers Malgré-tout puis passait près de La Thiollière pour sortir sur le chemin de La Templerie et Les Brunets*).

Selon les auteurs de ces récits légendaires, la crédulité populaire attribuait la cause de tous leurs maux à un monstre hideux, une espèce de lézard ailé qui avait établi sa retraite dans la cloche de St Sauveur qui appartenait à un petit sanctuaire édifié à proximité de La Templerie. Suite au vœu prononcé en 1816 par les habitants de la région, le lézard ailé quitta définitivement son repaire. La cloche de St Sauveur fut plusieurs fois volée au cours des siècles, mais elle avait la faculté de réintégrer la place qui lui était destinée sans qu'on pût savoir ni pourquoi ni comment !

Son histoire commence au XVI^e siècle, époque pendant laquelle le curé Michel JAMIN fit don à la chapelle de St Sauveur d'une clochette qu'il baptisa « *MICHELLE* ». Elle porte l'inscription suivante : « *L'an 1584, Messire Michel JAMIN, Sieur de St Jacques, curé de LA BACONNIERE, me donna à St Sauveur et fus nommée MICHELLE par le dit Sieur ; témoins : Me Simon GENOUEL et Jacquine GENOUEL, ses neveu et nièce* ».

Après la disparition de la chapelle qui donnait lieu à un grand rassemblement de pèlerins le jour de la Trinité, la statue de St-Sauveur fut transportée dans l'église paroissiale. Mais on ne retrouva pas la fameuse clochette perdue dans la tourmente révolutionnaire. Elle réapparut cependant une nouvelle fois, vers 1879, chez un marchand lavallois, M. ARCHE. Rachetée par le maire de LA BACONNIERE avec l'approbation de son conseil municipal pour la somme de 100 F, elle se retrouva dans le clocher de l'église de la commune. Elle ne sonne qu'une fois par an, à midi, le jour de l'assemblée du village qui se tient justement le dimanche de la Trinité.

POPULATION

Selon les registres paroissiaux puis les documents trouvés à la mairie les indications sur le chiffre de population apparaissent comme suit :

- de 1660 à 1610, la moyenne annuelle des naissances est de : 40
- de 1700 à 1710, la moyenne annuelle des naissances est de : 62.

Il y a 765 communicants en 1616 et 1 100 à 1 200 en 1790.

Il y a 290 feux en 1697 et 160 feux en 1766.

Il y a 1 175 habitants en 1726.

En suite nous trouvons des renseignements plus précis dus à des recensements officiels. *(Le premier ayant été ordonné par Napoléon I^{er}).*

- 1803	1 674 hab.	
- 1821	1 584	
- 1831	1 609	
- 1841	2 180	
- 1851	2 742	
- 1861	2 762	
- 1871	2 514	
- 1881	2 093	
- 1891	1 674	
- 1897	1 654	<i>(dont 637 au bourg)</i>
- 1936	1 087	
- 1954	1 012	
- 1962	929	
- 1968	905	
- 1975	875	
- 1982	1 041	
- 1996	1 152	

MAIRES

➤ 1790	HENRY	Curé
➤ 1798	LEBOURDAIS Pierre	agent municipal adjoint : ANJUERE François
➤ An XII - 1813	DOUSSIN Marin	
➤ 1815	SAUVE François (<i>père</i>)	
➤ 1821 - 1824	CHAPLET Pierre	adjoint : GESLI N Sébastien (<i>secrét. de Mairie</i>)
➤ 1825 - 1832		PERRIER - BODARDIERE adjoint : GESLIN Julien
➤ 1832 - 1835		PERRIER Pierre adjoint : MONNERIE Louis
➤ 1835 - 1860		MONNERIE Louis adjoint : LEBOURDAIS
➤ 1860 - 1871	POUTEAU	adjoint : DOMINIQUE Alfred
➤ 1871 - 1884	DOMINIQUE Alfred	adjoint : ROSSIGNOL Pierre puis : POIRIER Camille
➤ 1884 - 1899	MONNERIE Louis	adjoint : BLIN Auguste puis : ROSSIGNOL René (<i>en 1888</i>)
➤ 1899 - 1919	MESSAGER Romain	adjoint : ROSSIGNOL René puis : COSNARD François (<i>en 1904</i>) puis : JOUVIN Constant (<i>en 1919</i>)
➤ 1920 - 1935	HUVE Amédée	adjoint : JOUVIN Constant puis : LETOURNEUX (<i>en 1921</i>)
➤ 1935 - 1947	PERRIER Hippolyte	adjoint : DESINAI Léon puis : TRAVERS Jean (<i>en 1945</i>)
➤ 1947 - 1963	PALICOT Eugène	adjoint : BARROCHE Almire
➤ 1963 - 1971	BARROCHE Almire	adjoint : BEUCHER Louis
➤ 1971 - 1989	LEGRAS Annick	adjoint : FORTIN Joseph 2 ^e adjoint en 1977 : LEGROS Fernand
➤ 1989 -	FORTIN Joseph	

CURES

(d'après l'Abbé ANGOT jusqu'en 1883)

Michel DAVAZE	1455	
Jean BAUDOIN	1526 - 1529	
François EDOM	1564 (juin)	
Jacques POULAIN	1564-1566	
Jamet MOUTON	1566	Vicaire de Grenoux
Jean BROUARD	1570	
Michel JAMIN	1571	résigné 1582 décédé le 11 février 1594.
Simon GENOUEL		neveu du précédent et, comme lui de la Croixille, un des plus insignes bienfaiteurs de la paroisse 20 juin 1582, reçut l'évêque Claude d'ANGENNES, au mois de septembre 1600, et harangua Charles de BEAUMANOIR, le 24 septembre 1618, inhumé le 4 octobre 1627 au chœur de l'église.
Etienne COSSON		qui permute le 16 février 1628
François MELOT	1628	curé d'Allonnes
Pierre de CHALUS	1640 - 1675	Prieur de Clerais
Gilles du BLANCHET	1675 (16 octobre)	Prieur d'ANGLADE au diocèse de Bordeaux mais d'une famille noble de LA BACONNIERE. Prieur de JUVIGNE, 1686, décédé en 1695, laissa à la cure sa bibliothèque estimée 400 ont voit sur son écusson un chevron accompagné en chef d'un soleil, en pointe de trois flammes.
Paul CHAINTRON	1695 (11 mars 1695)	bachelier en théologie, permute le 21 août.
Guil. PARIS		bachelier en théologie, curé de PARIGNE - L'EVEQUE, prieur de St Barthélémy de l'Habit 1695, permute le 27 octobre 1703. Par testament, fait le 2 juillet 1704 « es conciergerie de Laval en la chambre criminelle » il donnait cent boisseaux de blé, autant de sarrasin et d'avoine et 25 h de rentes aux pauvres de LA BACONNIERE et de CHAILLAND et une somme d'argent à ses parents pauvres de cette dernière paroisse ; sa sépulture eut lieu à St TUGAL, le 6 août 1704. Pendant deux ans, la cure fut administrée par M. Louis GUILLER 1702-1704.
François de CHARNE		d'ERNEE, titulaire de bénéfices en l'église de MEULAN et en celle de NIMES, 1704, décédé au mois d'octobre 1750, bienfaiteur de la paroisse.
Jean-Pierre MENARD des ROLANDIERES		du MANS, maître es arts d'ANGERS. 1750 - 3 juin 1761.

André COUTARD du PLESSIS

fils de Jean COUTARD du PLESSIS, receveur des tailles à LAVAL et de Marie DUCHEMIN. 1761 – 1^{er} décembre 1784. « excellent curé qui se distingue pour sa charité pour les pauvres, son zèle pour la décoration de son église et par son exactitude à remplir tous les devoirs du ministère » (Reg. de l'évêché). Retiré à LAVAL, il subit l'internement de Patience et le voyage de RAMBOUILLET, d'où il ne revint que pour mourir.

Jean Anne HENRY

de LAVAL, économe de St Louis, « très bon curé » maire en 1790. Après refus motivé de serment, il quitte sa paroisse vers le 1^{er} octobre 1791, exerce le ministère dans les environs de LAVAL, est déporté à Jersey, reparaît à LA BACONNIERE en 1799, puis devient aumônier des prisons de LAVAL où il meurt le 8 janvier 1821, laissant ses ornements et vases sacrés à l'église de LA BACONNIERE.

Des deux vicaires, tous deux fidèles, tous deux déportés, M. COSSON devint au concordat, curé de NUILLE-sous-VICOIN. J.-J. Renault PILLEE se retira à ERNEE où il prit part à l'œuvre de la Sœur ROCHER et devint curé de St DENIS-de-GASTINES.

François PELLIER, vicaire de St GEORGES-BUTTAVENT et ROBERT, religieux poitevin, dit « Tors la vigne », n'exercèrent pas longtemps leur ministère d'intrusion.

Etienne CHAPLET,	1801-1822.	ancien principal insermenté du collège de St JEAN-sur-ERVE,
Louis Etienne SOSSON,	1822-1859 (+)	de LAVAL, contribua beaucoup au progrès de l'agriculture du pays,
Jean-Baptiste LAMBERT,	1859-1869,	de BONNETABLE, a fait bâtir l'église, décédé à MAMERS en 1876.
Hippolyte PRUD'HOMME	1869	Doyen de GORRON en 1883.
MEZERETTE	1883	
J.-B. DUPRE	1926-1931	
BAFFET	1931-1941	
GIRARD	1941-1948	
DUROCHER	1948-1962	
PINAULT	1962-1966	
RABINEAU	1966-1981	
RAIMBAULT	1982	

DIRECTEURS D'ÉCOLE

(période moderne)

Ecole publique :

Garçons :	M. BIBERON C.	1879 - 1893
	M. MORINET A.	1893 - 1913
	M. PERRET V.	1913 - 1927
	M. MORTIER E.	1927 - 1929
	M. LEGRAND L.	1929 - 1936
	M. GRIGNON J.	1936 - 1951
	M. PERRIER H.	1951 - 1957
	M. LEGRAS G.	1957 -
Filles :	Mme MORINET	1900 - 1912
	Mlle EMERY	1912 - 1916
	Mlle GRASSIN	1916 - 1919
	Mme LETERME	1919 - 1946
	Mme GUERIN	1946 - 1951
	Mme SOSSON	1951 - 1954
	Mme MAILLARD	1954 - 1956
	Mme LE BOURVELLEC	1956 - 1960
	Mme DELAGE	1960 - 1962
	Mme MAULNY	1962 - 1972

(A noter que les deux écoles publiques ont été regroupées en une école mixte en 1972)

Ecole privée catholique

Mlle MEZERETTE E.	1921
Mlle DAVOUST M. - 1933
Mlle GUITTON A.	1933 - 1938
Mlle PINGAULT M.	1938 - 1946
Mlle DENIAU M.	1946 - 1968
Mme ROUSSEAU J.	1968 -

(L'école privée catholique était jusqu'en 1971 une école spéciale aux filles. Elle est devenue mixte à cette date)

L' EGLISE (l'ancienne)

Paroisse de l'archidiaconé et de l'élection de LAVAL, du doyenné d'ERNEE.

- - 1797, de la mission d'ERNEE,
- succursale par décret du 5 nivôse An XIII de l'archiprêtre de la Trinité et du doyenné de CHAILLAND,
- vicariat par décision ministérielle du 31 mars 1821.

L'ancienne église, ainsi qu'on peut le voir sur le plan de 1812, se trouvait sur la place actuelle qui était alors un cimetière. Elle était orientée comme l'église actuelle et s'étendait du presbytère (*emplacement de la poste*) jusqu'en haut de la place (*emplacement de la boucherie*). Elle était flanquée de remises ou habitations du côté cour « Gratien ». L'intérieur était petit puisqu'on parle de seulement de 232 m².

Sous le vocable de St CORNEILLE et de St CYPRIEN, dont M. GENOUEL, curé, avait donné les deux « images » en 1607, elle comprenait une nef du XII^e siècle, un chœur au fond duquel une fenêtre avait été murée pour placer l'autel en 1599, et deux chapelles latérales sans symétrie ; celle du côté de l'épître, construite en 1632 par M. PERIER, prêtre, a eu successivement les vocables de N. D. du Rosaire, de St PIERRE, de St ANDRE, puis du Sacré Cœur en 1827. L'autre fut bâtie du côté de l'évangile en l'honneur de la Sainte Vierge en 1697. L'église avait été entièrement réparée en 1604 aux frais du clergé et des nobles. Le produit du « *fil de la vierge* » y avait été employé. On refit le chapiteau.

Le doyen visitant l'église en 1615, ordonne l'enlèvement d'un tableau où « *il y a une damoiselle représentée* » et d'une « *chapelle ardente qui est au chœur, proche l'autel* ». On transféra le clocher du haut en bas de la nef en 1750 et deux autels nouveaux furent construits. On se servait à la procession de la fête Dieu « *d'une chapelle en bois avec clocher, courtine de satin, rideaux de tavelas, orange et cramoisie* » donnée en 1613 par les jeunes gens à marier, et d'une custode achetée le jour du Sacre à ANGERS en 1620.

La population ayant considérablement augmenté au milieu du siècle dernier, on envisagea et on réalisa la construction de l'église actuelle. L'ancienne église fut vendue 10 000 F aux démolisseurs en 1868.

Parmi les usages de la paroisse on doit mentionner la procession annuelle de N. D. d'AVENIERE, inaugurée en 1609, et celle de la chapelle St ROCH où l'on allait chanter les vêpres le jour de la mi-août ; le culte de St SEBASTIEN remonte au vœu fait par les habitants en 1616.

La cure était à la pleine disposition de l'évêché, quoiqu'elle soit comprise en 1125 dans les bénéfices dépendant d'EVRON.

Bénéfices d'anciennes fondations : La chapelle de Ste BARBE, dotée en 1729 d'une dîme litigieuse entre le curé et le seigneur de CRUE à charge d'une messe le dimanche appelée « *petite messe pour amasser les enfants et les serviteurs* ».

- La chapelle de LA MONNERAIE fondée en 1584 en l'honneur de Ste ANNE par Jean BLANCHET, prêtre, Seigneur de la BOUVERIE.
- La chapelle de La SEGUINIERE et de La BABINIERE due à Jean LEFEVRE, prêtre. M. GENOUEL donna en 1622 une maison pour le prêtre sacristain. La confrérie du rosaire datait de 1632.

EGLISE ACTUELLE

En 1843, 1844, 1845, l'idée d'agrandir l'église apparaît dans les comptes-rendus des délibérations du conseil municipal. L'ancienne église mesurait seulement 238 m² et on estimait à 400 places sa contenance. On établit un projet d'agrandissement qui prévoyait d'acheter la cour et les caves qui lui étaient adossées. La commune est alors dans la construction des deux maisons d'écoles.

En 1854, elle disposait de 5 000 F pour agrandir l'église.

En 1855, un premier plan et devis pour construire une église nouvelle est repoussé.

En 1859, la Fabrique présente un plan de construction d'une nouvelle église avec lequel le conseil municipal est d'accord. Une donation de M. SORIN, assurant un revenu annuel brut de 765 F, est faite pour la construction de l'église dans son emplacement. (*Cette clause sera modifiée par la suite*). D'autres donations sont faites laissant à la Fabrique le choix de l'emplacement. Les plans présentés par M. RENOUX, architecte, sont approuvés en 1863. L'entrepreneur était M. FOUCHER. Une imposition de 10 c additionnels pour huit ans est votée.

La première pierre fut posée le 31 juillet 1864. L'édifice fut béni par M. VINCENT le 28 octobre 1866 puis consacré par Mgr CLERET. Une souscription ouverte permettait à la Fabrique de verser une somme de 59 702,03 F. En 1868, la nouvelle église était entièrement achevée. Son coût définitif s'élevait à 103 579,54 F.

On peut noter en cours des travaux un litige concernant le bois employé dans la charpente, et par la suite, un autre litige avec l'architecte et l'entrepreneur à propos des derniers règlements financiers.

L'église est de style « roman de transition ». Elle n'a qu'une seule nef divisée en cinq travées par des faisceaux de colonnes, un chœur en forme d'abside et deux absidioles dans le transept.

Le grand retable en bois qui accompagne l'autel et la chaire ont été donnés par M. l'Abbé TANQUEREL et sortent de l'atelier HEROLD de RENNES (1870). Quatorze verrières, œuvre de M. ALLEAUME de LAVAL, complètent depuis 1895 l'ornementation.

Dans le chœur se trouve la statue de St SAUVEUR. A l'entrée de l'église, à gauche, on peut voir les fonts baptismaux et le tabernacle de l'ancienne église.

A la suite des dégâts causés par la foudre, le clocher est surmonté d'un paratonnerre depuis 1974.

VILLAGES ET FAMILLES

Il n'y eut jamais à LA BACONNIERE de châteaux féodaux ou de châtelainies. Cependant, il y eut un certain nombre de maisons seigneuriales habitées par des nobles vivant généralement sur leurs terres comme propriétaires exploitants.

Les archives nous ont transmis les noms de plusieurs d'entre eux, avec leur titre de seigneurie, ce qui nous permet de reconstituer la liste des principaux villages de LA BACONNIERE existant déjà aux alentours de 1500.

Certains villages, en raison même du sens tout à fait archaïque de leur nom, semblent être les localités les plus anciennes de LA BACONNIERE et remonter bien au-delà du X^e siècle. Tels sont : ROUESSE, CRUE, IZAC, REUZE, VILHERMAY.

Voici pour certains documents contenant des dates précises sur divers hameaux :

- on signale	La MOISIERE	en 1454,
	La BOUSSERIE	en 1472,
	La HALLIERE	en 1518,
	CRUE	en 1529,
	La POUPARDIERE	en 1599,
	Les VAUX	en 1606,
	La MARQUERIE	en 1643,
	Farais	en 1650,
	La COURTINIERE	en 1672.

Ces dates sont relevées dans les actes de baptême, de mariage, de décès ou de vente, ce qui suppose évidemment que ces villages existaient déjà bien avant la date indiquée.

Ces mêmes documents nous livrent les noms de ceux qui possédaient ces terres. Voici quelques uns de ces noms :

➤ ROBERT,	Seigneur de La Bousseraie (<i>La Bousserie</i>)	en 1472
➤ LE BOURDAIS René,	Sieur de Farais	en 1650
➤ PERIER Laurent,	Sieur de La Foucherie	en 1576
➤ JARDIN François, prêtre,	touche les revenus d'une closerie de La Grandinière	en 1748
➤ Le Seigneur de MESNIL-BARRE	possède la mesure de La Hallière	en 1518
➤ BARRE Pierre	possède une closerie à La Huchelière	en 1749
➤ Les religieuses ursulines de LAVAL	font l'acquisition d'Izac	en 1725
➤ LEMERCIER Pierre,	est Sieur de La Mériennière	en 1746.

Les familles seigneuriales les plus importantes qui se partageaient les principaux fiefs de LA BACONNIERE avaient pour nom : Du BLANCHER, De CHALUS, d'ORCISE, De ROMILLY.

Avant d'entrer dans le détail de leurs mariages, de leurs descendances et des terres qu'ils possédaient, disons un mot sur chacune de ces familles.

Les « D'ORCISE » furent seigneurs de « La Moisière » et des environs de 1450 jusqu'en 1604 ; les « Du BLANCHET » par alliance avec les « D'ORCISE » en devinrent à leur tour les seigneurs jusqu'en 1750, date à laquelle les seigneurs de FRESNAY prirent possession de « La Moisière ».

Une branche des « D'ORCISE », dépendant ou pour mieux dire sous la « mouvance » de la châtelainie de PONTMAIN, habitait le château de l'ORCISE en LARCHAMP.

Les « De CHALUS » habitèrent « La Poupardière » au commencement du XVII^e siècle. Pierre De CHALUS fut Sieur de « La Motte », tandis que François De CHALUS hérita de « La Plée » en 1675.

Les « De ROMILLY » étaient de noblesse bretonne et avaient des droits sur « Baillée », « Mausson », « La Provotière », « La Sédilais ». Un « De ROMILLY » est signalé sur les registres de baptême de JUVIGNE en 1673.

DE CHALUS, seigneur de « La Poupardière » et des « Vaux »

« La Poupardière » a encore conservé son aspect d'ancienne maison seigneuriale : l'entrée monumentale avec sa double rangée d'arbres séculaires ; la maison avec sa tour carrée pour escalier, dont la fenêtre est surmontée d'un écusson, sa vieille porte cintrée, sa cheminée sculptée d'un écusson à fleur de lys, forment un ensemble qui ne manque pas de cachet.

En était seigneur en 1599, Michel de CHALUS qui mourut à cette époque. Marie GODDE, sa veuve, mourut en 1602. René de CHALUS, leur fils qui avait épousé Jeanne de La DURANTIERE, hérita du domaine. Ils eurent des enfants : Marie en 1603, Jeanne en 1604, François en 1605 et Claude en 1609.

En 1628 meurt René de CHALUS qui avait épousé en secondes noces Marguerite MAUSSION.

En 1670, on retrouve encore un René de CHALUS, puis en 1686, Jean de CHALUS.

En 1695, René de CHALUS, époux de Perrine LEBOURDAIS. Puis en 1769, Jean de CHALUS.

Les « DE CHALUS » disparurent de « La Poupardière » avant la Révolution de 1789. A cette date, c'est la famille TANQUEREL qui en était propriétaire au moins en partie.

Les « Vaux » furent également habités par les « DE CHALUS » qui avaient fait alliance avec les « D'ORCISE » (*s'écrit également D'ORCISSE ou D'ORCIZE*). Vers 1600, est sieur des « Vaux » Claude de CHALUS, époux de Julienne D'ORCISE dont il a trois enfants : Louise en 1606, Julienne en 1607 et Julienne encore en 1610.

En 1635, est sieur des « Vaux » René LEBOURDAIS, mari de Louise de CHALUS.

La maison de maîtres, qui est maintenant aux « Vaux », a été bâtie plus tard par M. BLIN de LAVAL qui devint propriétaire des « Vaux ».

« D'ORCISE » et « DE ROMILLY » seigneurs de « La Sédillais »

On retrouve encore les « D'ORCISE » à « La Sédillais » en 1580, Pierre GIRARD, mari de Jeanne D'ORCISE, est seigneur de « La Sédillais ». Puis Jean D'ORCISE mort en Espagne à OUTANCES, diocèse de BURGOS, en 1615. Sa femme, Guyonne TESTAN, meurt en 1616 à « LA BACONNIERE ».

Les « DE ROMILLY » furent seigneurs de « La Sédillais » depuis cette date jusqu'à la Révolution. Une partie de leurs terres fut vendue comme « bien national ».

CRUE

« CRUE » est une seigneurie très ancienne ; il en est question en 1529. C'est à cette date que mourut Charles GUERIF, seigneur de « CRUE », mari de Catherine TARTROUX.

Le fief de « CRUE » fut acquis successivement :

- par Jean de CORNU, seigneur du PLESSIS de COSMES.
- par Jean BOURRE, seigneur du PLESSIS BOURRE.
- par Nicolas LILAVOIS, avocat, mari de Renée TAUVRY.
- par Joseph BERSET, écuyer, fils de Marie LILAVOIS en 1773.

LA MONESIERE

La « MOISIERE » est une des plus anciennes seigneuries de LA BACONNIERE. Les documents en font foi. Voici quelques éléments concernant cette antique maison seigneuriale et les variations de l'orthographe de son nom.

On peut trouver aux archives nationales un document de 1454 qui parle du seigneur de « LA MOIZIZIERE ». Un certificat du curé date de 1577 cite la maison seigneuriale de « LA MOISSIERE ». Sur le registre paroissial de 1578 on écrit « LA MOESIERE ». Sur un titre de fabrique datant de 1675 on trouve « LA MOUESIERE ». La carte d'état major portait aussi « LA MOUESIERE ». L'historien CASSINI cite le village de « LA MOEZIERRE ». L'historien JAILLOT cite le château et la chapelle de « LA MOISIERE ». Le premier cadastre de 1812 donne « LA MONESIERE » et le cadastre le plus récent, c'est-à-dire celui qui a été fait après le remembrement de 1970 a repris cette orthographe.

La seigneurie de « LA MOIZIERE » dépendait de la châtellenie de St OUVEN. Les seigneurs de « LA MOISIERE » prétendaient au titre de « fondateurs de la paroisse » et avaient leur sépulture au chœur devant le tabernacle.

Le manoir de « LA MOISIERE » fut ordinairement habité par les seigneurs qui en portaient le titre.

On retrouve aux archives les noms de certains d'entre eux. Le premier en date que nous connaissons est Jean d'ORCIZE (1454). Il fut caution du seigneur de « LA FORET DU BOURGNEUF ». Son successeur fut Pierre d'ORCIZE, dont la femme s'appelait Yvonne de CROUILLON. Vient ensuite Yves d'ORCIZE, mari de Jeanne RABAUD (1557). Son fils Julien d'ORCIZE, qui porte aussi le titre de seigneur de ROUESSE, épouse Françoise de RUSQUEC en 1578. Ils eurent six enfants : Yves en 1580, Renée en 1581, Julienne en 1582, Claude en 1583, Françoise en 1584 et François en 1585 (*sa mère mourut à la naissance du dernier*). Le père mourut à « la guerre de Cossé », le 23 mai 1590. Yves, l'aîné des garçons, mourut à 24 ans en 1604. La même année, la jeune fille Renée épouse François du BLANCHET, seigneur de VILLE-FOULON, qui devient par son alliance seigneur de « LA MOISIERE ».

A partir de cette date ce sont les « du BLANCHET » qui vont habiter le manoir. Du mariage de François du BLANCHET et de Renée d'ORCIZE naquirent sept enfants : Urbain en 1605, Renée en 1606, François en 1608, Ambroise en 1609, Françoise en 1610, Renée en 1612 et Armorie en 1613.

C'est en cette même année 1613 que mourut leur mère dont les trois sœurs, Julienne, Claude et Françoise avaient épousé respectivement Claude de CHALUS, fils du seigneur de « La Poupardière », Eustache ACHAT de CIGNE et Charles MONESTANT de St FRONT.

L'aîné Urbain, né en 1605, épouse Renée de CHALUS, sa cousine et fut seigneur de « LA MOISIERE » de 1636 à 1664.

En 1695, un Pierre du BLANCHET hérite avec Antoinette, sa sœur, de Gilles du BLANCHET, curé de LA BACONNIERE.

Quelques années plus tard, Renée-Anna du BLANCHET, épouse en premières noces René Sébastien DU FEU, seigneur de St MARC, en deuxièmes noces, René de LA BROISE, puis en troisièmes noces, vers 1726, Paul CHUPPIN, sieur de LA GUITONNIERE.

Peu de temps après, en 1750, au plus tard, LA MOISIERE passa aux seigneurs de FRESNAY (*Le Bourgneuf*) et probablement elle ne fut plus habitée que par des fermiers.

LA JALLERIE

Il existe, dans le groupe de maisons qui forment LA JALLERIE, une ancienne demeure seigneuriale. (actuellement habitée par la famille ADAM-GUESDON). Elle est de forme imposante et elle était flanquée d'une tour carrée qu'on a démolie vers les années 1970 à cause de sa vétusté et du danger qu'elle représentait. Cette tour, autrefois crénelée et sans toiture a dû servir de tour de guet. On en faisait remonter l'origine à l'époque de la Guerre de Cent Ans, sous l'occupation anglaise. Aucun document ne confirme cette assertion.

La demeure a un cachet particulier. Malgré les travaux de rénovation effectués en 1975 à la façade, on peut encore remarquer de chaque côté en avant de la porte d'entrée, deux bornes de granit agrémentées de torsades sculptées. Il y en avait autrefois deux autres placées aux angles de la façade. L'ancienne porte avait autrefois une forme cintrée. On ne trouve plus en entrant l'immense pièce qui existait jadis, des séparations ont été réalisées pour rendre le logement plus fonctionnel. On peut tout de même encore voir la cheminée monumentale dont le manteau est formé de trois grosses pierres de granit. Celle du milieu porte en relief une tête énorme grossièrement taillée.

Une des choses les plus remarquables est la « taque » ou « plaque de fonte » du fond de la cheminée. Elle porte en relief au sommet une couronne de comte. En dessous, deux écussons supportés par deux licornes. Le premier à gauche contient les armes du comte : d'azur à trois croisettes d'argent, 2 et 1 ; à droite, les armes de la comtesse : trois fermeaux, 2 et 1.

Ces armoiries appartenaient à la famille « De CHOUPPES » ou « De CHIOUPE », originaire de Touraine et d'une alliance inconnue.

On peut seulement déduire que des membres de cette famille ont possédé et habité LA JALLERIE mais on ne trouve aucun détail précis de nom et de dates.

Les armoiries qu'on trouve ici sont fréquentes dans le département de La MAYENNE. On trouve des taques semblables au RIBAY, à St LOUP-du-GAST, à PRE-en-PAIL, etc... Une salle du vieux château de LAVAL en présente une exposition. La comparaison des armoiries représentées laisse supposer que la famille « De CHIOUPE » était assez nombreuse.

On sait par ailleurs que les « De CHIOUPE » furent anoblis en 1495 et qu'un des membres de la famille fut chevalier de St JEAN de JERUSALEM.

On peut penser que les « De CHIOUPE » ne firent que passer à LA JALLERIE. On ne peut même pas préciser à quelle époque. Les archives paroissiales ne signalent aucune alliance avec les autres seigneurs de LA BACONNIERE et on ne trouve aucun nom de seigneur de LA JALLERIE dans les actes de baptême, de mariage ou de décès.

LES FAMILLES ANCIENNES

Il est bien évident que les « *grandes familles* » au sens où on l'entendait autrefois, c'est-à-dire les gens titrés ou les gens riches, ont fait beaucoup pour LA BACONNIERE. Il ne faut pas oublier toutefois qu'ils ne furent jamais très nombreux et que le village et la commune entière ont été animés par l'ensemble de ses habitants.

L'étude de leurs noms de famille pourrait faire l'objet d'un travail spécifique. Les registres tenus par le curé avant la Révolution (baptêmes, mariages, décès) sont certainement très intéressants à cet égard. En se bornant aux registres tenus par la mairie (naissances, mariages, décès) dans les années 1800 à 1810 on a déjà une certaine idée des familles qui semblaient les plus importantes en nombre de membres. Certains y retrouveraient peut-être des ancêtres. Encore que la liste donnée ne couvre qu'une petite période et ne permet pas de conclusions définitives. Chacun peut, s'il est intéressé, retrouver à la mairie la trace de ses ancêtres jusqu'à l'époque de la Révolution.

A noter que, à une époque un peu postérieure, vers 1850, dans la liste des employés des mines d'anthracite, on retrouve peu de ces noms.

Voici une liste de noms de familles figurant dans les registres entre 1800 et 1810, avec seulement les noms encore présents sur la commune :

- ADAM, BABIN, BARDOULT, BARON, BESNIER, BEUCHER, BIGOT, BOURNY, BOUVIER, BRUAND, CARRE, COMMERE, COULANGE, CRIBIER, DELLIERE, DESSINAIS, DIVAY, JEGU, FLIPOT, FOUCHE, FOUILLEUL, GALPIN, GEORGET, GESLIN, GILLE, GOMBER, GOUGEON, HAMEAU, HENRY, HERIAU, HUCHET, JOURDAN, JOUVIN, LE BOURDAIS, LE ME, LE RAY, LETOURNEUX, MARCADE, MARREAU, MESSENGER, MONNE, NEVEU, PERIER, QUETTIER, ROUILLE, ROUSIERE, SORIN, TRAVERS, VILFEU, VIOL.....

Beaucoup de noms ont disparu et il est curieux de remarquer que dans la nouvelle population de la commune on voit réapparaître des noms anciens tels que BARRE, BOISSEAU, BOULAY, BRAULT, CHAPLET, COULON, CROISSANT, DERBRE, GEORGEAU, LAIGNEAU, LEVEQUE, SABLE, TRILLON, etc....

L'ANCIENNE EGLISE (suite) - LE PRESBYTERE

La CHAPELLE DES ORMEAUX - « Les » puis « Le » CIMETIERE

Concernant l'ancienne église, un dernier petit détail où il est à nouveau question du seigneur de La MOISIERE Pierre du BLANCHET, seigneur de La MOISIERE, en 1696, permet d'ouvrir une arcade pour la construction de la seconde chapelle à condition qu'on repeindra la litre avec ses armoiries effacées par la suite de ces travaux.

Le presbytère fut bâti en 1611. Puis il fut aménagé et restauré en 1738. Il fut acquis nationalement pour 12 l par le sacristain et restitué par lui après la Révolution. Depuis, il a subi divers aménagements ou réparations sans importance extérieure et c'est devenu une bâtisse surannée et sans confort selon nos idées au XX^e siècle. Il garde pourtant un cachet certain de par son aspect et sa position dans le village.

Signalons que la paroisse était dans la mouvance de la châtellenie de St OUVEN-des-TOITS. La duchesse de La TREMOUILLE y nommait à ce titre un notaire en 1733 et jouissait des droits de prévôté. (*Il y aura un notaire à LA BACONNIERE jusqu'en 1936*).

La chapelle des Ormeaux est sans doute un des plus vieux édifices de la commune. Autour d'elle était l'un des cimetières (*emplacement actuel de l'école maternelle publique*). Cette chapelle régulièrement orientée fut reconstruite en 1664 et de nouveau en 1758. Elle n'a que 7 m sur 5 m mais des substructions indiquent qu'elle était primitivement plus grande. Une niche placée au sommet du pignon ouest contenait une statue de N. D. de Pitié, peut-être celle que M. GENOUEL avait donnée en 1602. Une grand'messe se célébrait dans la chapelle le jour de l'assomption. Désaffectée même avant la Révolution, elle avait servi de salle de classe. Depuis elle est devenue servitude du presbytère puis depuis 1931 elle fut attribuée à l'école publique de filles pour servir de bûcher-préau avec comme condition de la part du curé que les ouvertures donnant sur le presbytère soient murées.

Il y avait deux cimetières à LA BACONNIERE. L'un se trouvait à l'emplacement de la place publique actuelle. Dès 1824 l'idée de créer un nouveau cimetière est exprimée au conseil municipal. En 1832, cette idée se concrétise et entre dans les faits puisqu'on commence les tractations pour acheter le terrain actuel dont le propriétaire était M. ANJUERE. La nécessité était grande car on peut lire dans le compte-rendu conseil municipal : « *Attendu qu'il est impossible de creuser une fosse dans le cimetière sans découvrir les restes de cadavres qui exhalent une odeur insupportable* ». Le coût total de l'opération s'éleva à 700 F. Un emprunt de 350 F fut réalisé.

En même temps, la commune et le conseil de fabrique décident qu'une école de filles sera construite en plus de l'école de garçons (*voir chapitre école*). Le conseil de fabrique assurera son concours à condition que les institutrices appartiennent à une congrégation catholique. La commune prévoyait la construction de deux maisons d'école dans l'enclos des Ormeaux. Cet enclos était le 2^e cimetière.

Des difficultés surgirent alors avec la Fabrique qui revendiquait la propriété du cimetière sur la place. La commune se déclara propriétaire et décida d'en faire une place publique. Cela se passait en 1840.

L'ECOLE

L'école fut fondée sous le nom de collège, le 13 novembre 1607, par M. GENOUEL et ses vicaires et chapelains qui se partageaient la tâche d'instruire les garçons et aussi, à l'origine quelques petites filles. Le curé visitait tous les jours les classes, faisant les leçons les plus difficiles et veillant à la fidèle observation du règlement. Les trois divisions comprenaient : les commerçants qui faisaient la lecture en commun, les grammairiens qui avaient des exercices de récitation, les écrivains qui rédigeaient des exemples analogues aux leçons du jour et qui devaient ensuite les répéter en rendant compte de toutes les difficultés de syntaxe et d'orthographe. Le plus studieux devenait « *maître sur les autres* » tant qu'il n'avait pas été supplanté par un condisciple. La rétribution était de 5 sols par mois, sauf pour les pauvres. Les corrections corporelles étaient prévues par le règlement aussi bien que les matières d'enseignement, la durée de la classe et des congés.

Plus tard (1614) le programme comporta : la répétition quotidienne des leçons précédentes avec discussion entre les élèves, la lecture en lettres « *moulées* », la récitation par cœur de morceaux choisis, les compositions destinées à entretenir l'émulation. Avant de mourir, M. GENOUEL assura la perpétuité du « *collège et petit séminaire* » par don d'une maison qu'il avait fait bâtir exprès, avec de vastes dépendances, au lieu dit « La chênaie ». De fait l'œuvre persévéra. On en connaît tous les principaux, avant la Révolution qui vendit tout le temporel. En 1700, l'archidiacre de LAVAL, faisant la visite de l'établissement, ordonna d'y recevoir les enfants pauvres des paroisses voisines et de conduire tous les écoliers chaque soir, dans la chapelle des Ormeaux, faire les prières ordonnées par le fondateur.

Jusqu'en 1832, le conseil municipal demande des sœurs congréganistes surtout pour l'éducation chrétienne des filles. La prière étant le premier élément d'éducation. En 1837 est nommé le premier instituteur communal, M. MONTRON Pierre. N'oublions pas que l'instituteur était payé par la commune sous la forme d'une indemnité et de la rétribution scolaire payée par la commune en ce qui concernait les indigents et par les parents pour la majorité des élèves. Il était soumis aux autorités communales et, en ce qui concernait son travail, au curé du village. Il devait en outre assumer certaines tâches à l'église et en tout cas y conduire les enfants aux offices.

En 1838, on conçoit un premier projet de construction de maison d'instituteur et de mairie. Puis on décide aussi de construire une école des filles dans la closerie des Ormeaux (*voir rubrique chapelle*).

Entre temps, on peut examiner les tarifs de la rétribution scolaire en 1838 :

➤ Pour lecture seulement	75 c par mois
➤ Pour lecture et écriture	1,20 F par mois
➤ Pour lecture, écriture et mathématiques	1,50 F par mois
➤ Avec histoire, géographie et sciences	2,00 F par mois.

En 1839, la commune décide de vendre des parcelles communales pour la construction de deux écoles dans l'enclos des Ormeaux.

On note sur les registres municipaux de 1841 que le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école était de 140 environ.

ÉCOLE (suite)

C'est en 1852, qu'on trouve les propositions de l'Abbé REGULIER proposant de financer la construction de l'école de garçons avec des conditions concernant l'école des filles et l'hôpital-hospice. Le détail figure dans la rubrique « hospice ».

L'achat du terrain où se trouve l'école route du BOURGNEUF s'est effectué en 1853. Il s'appelait « *le clos RIGAULT* » et il appartenait à Mlle DOISNEAU. Elle le vendait 1 340 F en se réservant un poirier et quatre émousses qui s'y trouvaient.

Le compte définitif du coût de la construction de la maison d'école de route du BOURGNEUF s'élevait à 15 333,16 F. La réception définitive des travaux eut lieu en 1857.

Des cours d'adultes donnés le soir apparaissent à cette école en 1866.

En 1878, le conseil municipal décide que l'instituteur de l'école de garçons sera un « *laïque* » et non un « *congréganiste* ». Il vote en même temps la gratuité dans les écoles. (*à remarquer en ceci une certaine avance sur les lois J. FERRY*).

En 1881, on établit un projet d'agrandissement de l'école de garçons. C'est réalisé en 1886 sous la forme de deux classes qui sont du côté nord de la cour. Le coût a été de 28 008,08 F.

La Fabrique, revendiquant des droits sur les écoles, se voit opposer une réplique très sèche de la commune qui se déclare unique propriétaire. Ce rappel se présente sous la forme d'une mise au point des efforts qu'a faits la commune lors de la construction de l'église et de l'hôpital-hospice.

En 1902, alors que se mettaient en place les lois de séparation de l'église et de l'état, le conseil municipal approuve la création de deux postes d'adjointes à l'école publique de filles (qui comptait 104 élèves). Il donne en même temps un avis favorable à la demande des sœurs d'EVRON de créer un établissement scolaire. De là date l'ouverture de l'école privée catholique ouverte aux filles seulement jusqu'en 1971 et qui, depuis cette dernière date, accueille aussi les garçons.

Des sections maternelles ont été créées dans chacune des deux écoles. L'école publique est devenue mixte à son tour. Les effectifs en 1982 sont de 117 à l'école publique et de 35 à l'école privée. (*ces chiffres indiquent en gros la population enfantine de 2 à 11 ans*).

PERIODE DE LA REVOLUTION

Aucun indice sur la mentalité des habitants de LA BACONNIERE à la veille de la Révolution. Si l'on juge par les cahiers de doléances de CHAILLAND il régnait dans la contrée une grande pauvreté. Encore que, CHAILLAND avait à cette époque une activité principale autour de la forge. Les activités minières n'avaient pas encore démarré à LA BACONNIERE. Le travail se limitait donc aux activités agricoles et à leurs annexes.

En dehors de l'exercice de la religion, on peut penser que la vie intellectuelle devait être assez morne.

On trouve, écrit par Paul PIOLIN, se fondant sur des témoignages oraux d'anciens : «*La passion fut représentée quelques années seulement avec la Révolution à LA BACONNIERE*» et «*La nativité à St OUEN-des-TOITS*». «*On s'y rendait en foule de sept ou huit paroisses environnantes. Les entrepreneurs du spectacle, qui composaient ou revoaient le livret, étaient ordinairement des ecclésiastiques chargés de l'éducation des enfants et ils recrutaient leurs acteurs parmi les jeunes gens de la paroisse...*».

On peut penser quand même qu'il s'est formé deux clans opposés pendant cette révolution. Voici les faits connus :

Dès le début de la Révolution, la paroisse est en pleine panique le jour du «*vendredi fou*». Dans les livres d'histoire de France, c'est ce qu'on appelle «*la grande peur*».

Les habitants s'armèrent et coururent défendre ANDOUILLE où devait se trouver «*une bande d'Allemands*». Arrivés à ANDOUILLE, ils constatèrent que tous les habitants étaient partis d'un autre côté. Les deux communes furent ordinairement unies de sentiment à cette époque, sauf pourtant qu'une partie (*la partie ouest depuis la route de LAVAL à ERNEE*) fraternisait avec les Chouans de St OUEN et du BOURGNEUF et fournit une compagnie de 36 hommes.

Le 5 avril 1794, Jean CHOUAN vint désarmer La Garde Nationale, au son de la cloche longtemps muette qui, ce jour-là, sonna l'angélus à midi. Les habitants reçurent l'ordre de murer les portes de leurs maisons.

M. POUPIN, ancien vicaire de LA CROPTÉ, fut fusillé dans le bourg en 1796.

Le presbytère fut acheté nationalement par le sacristain qui le restitua après la Révolution.

Quelques noms de royalistes de l'armée de l'ouest :

BRIDIER, MONCEAU, TRAVERS, FOUCHER, MICAULT, JOUVIN, LE MANCEAU, MELAINE, GILLET, DELLIERE, ces noms sont cités pour recevoir une quelconque récompense par la suite sous Louis XVIII.

Il est évident qu'on ne trouve pas de noms de républicains dans les registres officiels car la République ne fera qu'une éphémère apparition de 1848 et ne deviendra sûre qu'après 1875.

LES MINES D'ANTHRACITE DE LA BACONNIERE

Le gisement d'anthracite a été découvert en 1830. Une ordonnance royale (*Louis-Philippe I^{er}*) faisait concession des mines d'anthracite dites de « LA CHAUNIERE » à MM. De RUMIGNY et Louis MONNERIE et Cie le 18 juillet 1834. (*signée aussi de M. THIERS A., alors ministre de l'intérieur*).

Une deuxième concession était accordée simultanément à MM. BAZOIN d'ANGERS, Constant PAILLARD-DUCLERAY et à Jacques TRIGER.

Ces deux concessions, parallèles, occupaient la partie Sud-Ouest de la commune avec comme limite Nord une ligne allant du clocher de La Templierie au clocher de La Baconnière ; comme limite Est une ligne allant du clocher de La Baconnière à la chapelle de St Roch ; comme limite Sud une ligne allant du clocher de St Roch à la chapelle de Barbin en Le Bourgneuf (près de l'étang de La Chaîne) ; comme limite Ouest une ligne remontant de la chapelle Barbin à La Hetauderie en La Baconnière.

Les deux concessions étaient délimitées par une ligne allant de La Hétaudrie à La Vrollière.

Les deux entreprises furent réunies par acte du 9 juin 1840 et passèrent à « La société minière de la Mayenne et de la Sarthe ».

Il y eut des puits exploités successivement à FARAIS, LA FROMENCERE, LA BEURRIERE, LA CHAUNIERE, LA BOUSSIERE et enfin à la FAVRIE.

Documentation :

- En 1838 : adjudication de la route dite de la mine (CAMP en St Ouen-des-Toits à la Poupardière)
Longueur prévue : 3 086 m payée par la mine + 500 F annuels pour l'entretien.
- Le 22 mai 1843 : (*ordonnance royale*) Autorisation de montage d'un cinquième générateur pour le service d'épuisement du puits MATHIEU et de deux chaudières à vapeur et d'une machine à vapeur toujours pour le puits MATHIEU.
- Le 9 décembre 1850 : La société de RUMIGNY et Cie demande le remboursement de la somme de 2 878,48 F versée à titre de prêt pour la confection du chemin vicinal du BOURGNEUF à LA BACONNIERE. (*ce prêt aurait dû être remboursé en 1847*).
- Le 14 février 1854 : On trouve les autorisations d'installation suivantes :
 - pour le puits MATHIEU : une machine d'extraction de 25 CV + 3 chaudières à vapeur,
 - pour le puits St CHARLES : une machine d'extraction de 16 CV + 2 chaudières à vapeur,
 - pour le puits de La LANDE : une machine d'extraction de 10 CV + 2 chaudières à vapeur.
- Le 15 juin 1855 : Installation d'une machine d'extraction de 16 CV et de 2 chaudières à vapeur La Chaunière.
- Le 16 mars 1858 : On trouve l'autorisation d'usage d'une machine à vapeur au puits URBAIN.
- Le 22 mai 1859 : On trouve l'autorisation d'usage d'une machine, 2 + 1 chaudières à vapeur (*ordonnance royale*) pour le service des puits de La Bousnière.
- Le 17 octobre 1861 : notification d'abandon du puits de La Chaunière avec consignes pour qu'il soit comblé (*sécurité*).
- Le 1er décembre 1865 : Autorisation de former deux puits de mine (*parcelle n° 182 section D*) à La Favrie. (*aucune taille ou gradin à moins de 30 m de profondeur*).

Le directeur de la mine est alors M. RAVIER.

L'exploitation a été définitivement abandonnée en 1869.

OBSERVATIONS SUR LE REGISTRE DE PAIE DU MOIS DE DECEMBRE 1853

- ♦ Quantité totale d'ouvriers (ou d'ouvrières)..... 320
- ♦ Nombre d'ouvriers travaillant au fond..... 220
 - Boiseurs..... 4
 - Ouvriers mineurs 87
 - Apprenti mineur..... 1
 - Manœuvres - 1^{ère} classe 10
 - « 2^e classe 81
 - « 3^e classe 13
 - Serveurs..... 24
- ♦ Nom des puits : St CHARLES, MATHIEU, URBAIN, de La LANDE, de La BOUSSIERE.
- ♦ Profondeur d'après le niveau des veines :
 - Veine de La Meriennière : 700 pieds (224 m)
(L'exploitation de ce puits a cessé en 1861 alors que sa profondeur était de 326 m. Il fut alors comblé)
 - Veine de La Chaunière : 700 pieds (224 m)
 - Veine de La Beurrière : 400 pieds (128 m).

♦ Le transport du charbon dans les veines se faisait par wagonnets et chemin de fer.

♦ Des machines à vapeur étaient installées sur les puits. *(Pompage de l'eau et remontée du charbon)*

- ♦ Salaires : *(note de référence : un pain valait 2,25 F)*
 - Maître mineur : salaire mensuel de 60 à 80 F
 - Manœuvre de 1^{ère} classe : 1,57 F par jour,
 - « de 2^e classe : 1,43 F par jour
 - Serveur : 0,52 F à 0,77 F par jour
 - Machiniste : 1,65 F par jour
 - Chauffeur : 1,25 F à 1,43 F par jour
 - Moulineur : 1,14 F par jour
 - Mesureur : 0,90 F par jour
 - Trieur : 0,40 F à 0,80 F par jour
 - Roulier : 1,10 F par jour.

(à noter que parmi les trieurs il y avait une très forte proportion de femmes)

- ♦ En consultant ce registre de paie on constate que des ouvriers ont travaillé pendant les 31 jours de ce mois de décembre.
- ♦ On leur retenait le prix de l'huile de l'éclairage.
- ♦ Beaucoup de noms de familles figurant sur ce registre existent encore à LA BACONNIERE.
- ♦ Les dépenses de la mine pour ce mois de décembre 1853 *(salaires, matériaux, outils, accidents, etc...)* ont été de 14 179,83 F.
- ♦ Il n'y a pas de traces de la vente des produits à croire que ces gens étaient de vrais philanthropes ou des saints *(je parle des patrons de ces exploitations).*

LES FOURS A CHAUX

L'extraction de pierres calcaires et leur cuisson pour fabriquer la chaux fut pendant le siècle dernier une grosse activité de LA BACONNIERE.

On cite le four de La Rivière (à 3 km) sans doute le plus ancien qui fut longtemps chauffé au bois.

Quatre fours à La Jaslerie construits par M. GESLIN vers 1829. Ces fours fonctionnèrent jusqu'en 1899.

Deux fours à La Poupardière construits par M. GERBAULT sur l'emplacement d'un four plus ancien. Ils cessèrent leur activité en 1876.

Tous ces fours employaient environ 150 ouvriers et ont produit jusqu'à 140 000 hl de chaux annuellement.

Les carrières sont maintenant remplies d'eau et sont abandonnées au plaisir des pêcheurs.

LA BRIQUETERIE

Située près de Cloufeil, sur la vieille route du BOURGNEUF, la briqueterie comportait deux fours cylindriques avec couloir d'alimentation en couronne, qui sont aujourd'hui disparus.

Il reste encore les séchoirs. On y fabriquait des briques pour la construction et des drains. Ces fours ont fonctionné jusqu'en 1960 environ. Les installations et le terrain ont été achetés par l'entreprise AYRAULT de PARTHENAY qui jusqu'en 1981 venait y extraire l'argile qu'elle transportait par camions jusqu'à sa briqueterie de PARTHENAY. La carrière, maintenant remplie d'eau, semble à ce jour abandonnée.

AUTRES ANCIENNES ACTIVITES

On note en 1748 des tissages de Bas-métier. Il devait encore en exister au siècle dernier puisqu'on trouve des tisserands dans les listes de conscrits (en particulier de 1804 à 1815).

L'AGRICULTURE

Si LA BACONNIERE fut un pays de « gueules noires » au siècle dernier, il ne faut pas oublier que son activité principale a toujours été l'agriculture. Elle était misérable dans les temps anciens à cause de l'aridité de la terre. Il ne semble pas qu'elle ait été très riche jusqu'au milieu du siècle dernier. Puis, par le chaulage dans un premier temps et l'apparition des engrais dans un second temps, ensuite une meilleure connaissance de ses éléments et l'intervention du machinisme, elle s'est bien améliorée.

Jusqu'à la dernière guerre on pratiquait l'élevage et la polyculture. De nos jours, c'est l'élevage bovin qui domine avec comme but la production de veaux, de lait ou de viande. Les cultures sont surtout fourragères.

ŒUVRES DE BIENFAISANCE ET HOSPICE

M. François de CHARNE, curé, donna en 1716, 2 600 F à l'hôpital d'ERNEE pour la fondation d'un lit. Il en fonda également deux à l'hospice St Louis à LAVAL pour les pauvres d'esprit orphelins ou autres et deux pour les malades de l'hospice St Julien.

L'HOSPICE :

M. l'Abbé Léon Louis Etienne SOSSON, fut nommé curé de LA BACONNIERE en 1822 par Mgr DE LA MYRE, évêque du MANS.

Ce prêtre pensa s'occuper à soulager les pauvres et il fut puissamment aidé par un de ses vicaires, M. l'Abbé REGULIER qui arriva en août 1830 dans la paroisse.

M. REGULIER, qui avait quelques économies, décida en 1852 d'en faire bénéficier les malades pauvres de la commune en offrant à la municipalité un capital qui, dans son esprit, servirait un jour à l'établissement d'un petit hospice.

Il adressa dans ce sens à M. MONNERIE, maire et président du Bureau de Bienfaisance de LA BACONNIERE, la lettre suivante datée du 26 janvier 1852 :

« Voulant éviter à l'inexécution possible d'un testament dont je désire éviter les nombreuses formalités, j'ai l'intention de donner prochainement au Bureau de Bienfaisance de LA BACONNIERE la somme de 6 000 F aux conditions :

- 1. Que le dit bureau me servira tant que je vivrai, à deux termes, en mars et en septembre, la rente de ces 6 000 F à raison de 5 % par an.*
- 2. Qu'après mon décès, ces 6 000 F produiront au profit du bureau des intérêts qui seront capitalisés jusqu'à ce que le tout ait atteint soixante-six mille francs, ce qui demandera une cinquantaine d'années.*
- 3. Que dès que la somme de soixante-six mille francs sera complétée, le bureau emploiera seize mille francs à construire un petit hospice ou asile pour les personnes sans moyens d'existence, âgées, infirmes et malades de la commune et que, les cinquante mille francs restants seront placés sur l'état pour former une rente annuelle destinée à l'entretien de cet hospice ou asile qui sera annexé à l'établissement actuel des sœurs de charité ou bien, ce qui serait mieux encore, le Bureau de Bienfaisance et le Conseil municipal pourront s'entendre pour que la maison de l'instituteur, la salle de la mairie et la chapelle des Ormeaux qui sert de cave au presbytère, soient appropriées de manière à devenir cet hospice ou asile et son oratoire ; dans ce cas on ferait ailleurs de nouvelles constructions pour les remplacer ... »*

(Le bâtiment qui est actuellement école maternelle publique servait à la fois d'école de filles dirigée par les religieuses d'EVRON, d'école de garçons dirigée par un instituteur et de salle de mairie).

Le maire soumit cette proposition à la Préfecture qui refusa la donation pour la raison suivante :

« Les dons faits aux établissements de bienfaisance doivent leur profiter immédiatement. Or, dans le cas présent, le Bureau devrait verser des rentes annuelles à l'Abbé REGULIER et garder une somme qui ne serait utilisable qu'après une cinquantaine d'années. Cette donation n'étant d'aucun avantage immédiat pour le Bureau de Bienfaisance, écrivait le Préfet, il m'a paru en conséquence, que ce projet n'était pas susceptible d'être accueilli ».

Voyant sa proposition refusée, M. l'Abbé REGULIER fit à M. le maire, d'autres propositions dans une lettre datée du 19 novembre 1852.

Il y disait ceci :

« Puisque la commune se propose d'acheter un terrain pour y bâtir une école de garçons et une mairie et que le tout lui coûterait bien 3 500 F, je propose au conseil municipal de lui verser la somme de 5 460 F ; avec ces deux sommes réunies, soit une valeur de près de 9 000 F, la commune pourrait bâtir une magnifique école de garçons et une mairie. »

Dans ce cas, le bâtiment tout entier construit dans l'enclos des Ormeaux servirait à perpétuité de maison d'école pour les filles et d'hôpital pour les malades les plus pauvres de l'un ou l'autre sexe ; la commune resterait propriétaire de ce bâtiment, mais l'administration de l'hôpital serait confiée à une commission dont le curé de la paroisse et ses successeurs feraient toujours partie.

De plus, le conseil municipal s'engagerait à voter chaque année une somme de 150 F pour l'entretien d'une troisième sœur de la congrégation d'EVRON.

Enfin, la nouvelle maison d'école devrait être terminée au plus tard le premier novembre 1855.

Cette nouvelle proposition de M. l'Abbé REGULIER fut soumise au Conseil municipal le 12 décembre 1852, qui l'accepta à l'unanimité avec ses remerciements au donateur.

Le 13 décembre, Mme la Supérieure générale de la congrégation d'EVRON, informée par M. le curé, du nouveau projet, a accepté l'envoi d'une nouvelle religieuse, moyennant le traitement annuel de 150 F.

Le 17 décembre, il fut passé acte, devant Maître DOMINIQUE, notaire, par lequel l'Abbé REGULIER fit sa donation provisoire à la commune de LA BACONNIERE en la personne de M. le maire.

Le 16 janvier 1853, le Conseil municipal, autorisé le 5 courant par M. le Préfet à se réunir extraordinairement, prit également à l'unanimité une seconde délibération tendant à obtenir de l'autorité compétente l'acceptation définitive de la donation de M. l'Abbé REGULIER et lui renouvela son vote de remerciements.

Le 19 janvier, il fut passé un second acte, notarié, pour l'acceptation à titre définitif de la dite donation.

Enfin, le 31 mars 1853, un arrêté de M. le Préfet de la MAYENNE autorisa M. le maire à accepter définitivement le don de 5 460 F fait à la commune pour un hôpital.

Précédant cet arrêté préfectoral du 31 mars, le Préfet avait écrit à M. l'Abbé REGULIER pour lui signaler que la loi n'acceptait pas d'être liée obligatoirement par la clause de donation stipulant que le curé de la paroisse ferait obligatoirement partie de la commission de l'hospice.

Le 30 mars 1853, l'Abbé REGULIER répondait au préfet que l'hôpital n'ayant point encore de fondations, ni aucuns revenus c'est pratiquement le curé à peu près seul qui assurerait la lourde charge de son entretien, et que dans ce cas, il ne serait pas très normal de refuser au curé la charge d'administrateur du nouvel hospice et que, puisqu'il faisait partie du Bureau de Bienfaisance, ce même bureau n'avait qu'à s'occuper de l'administration de l'hospice.

L'administration communale mit aussitôt en chantier l'actuelle école et l'actuelle mairie. Cette école bâtie, l'instituteur vint s'y établir. Elle ne recevra que les garçons jusqu'en 1973.

L'Abbé REGULIER s'employa alors à faire vivre son œuvre. Il était bien spécifié que seuls les pauvres incapables de payer devaient être admis. Le fondateur va donc procurer des ressources avec ses propres deniers et décider d'autres bienfaiteurs à imiter son geste.

Le 19 janvier 1853, le jour même de l'acceptation par la commune du don de l'Abbé REGULIER, le curé de LA BACONNIERE, M. l'Abbé SOSSON, rédigeait son testament et y inscrivait ceci :

« Je donne tout ce qui m'appartient à Renée SOSSON, ma sœur, moins ma terre de La Braudière, dont je ne lui donne que l'usufruit et dont je donne la propriété, à partir de mon décès, à l'hôpital qui se fonde à LA BACONNIERE pour les pauvres de cette commune, en mettant comme conditions que mes successeurs feront toujours partie de la commission administrative de cet hospice ».

M. le curé SOSSON mourut en octobre 1859. A cette date, l'hospice devint donc propriétaire de la closerie de La Braudière.

A la mort de Mlle SOSSON, survenue aux environs de 1870, les revenus du fermage de La Braudière furent attribués à l'hôpital. Ils s'élevaient à cette époque d'après le bail de 9 ans établi en novembre 1865, à la somme de 405 F ; bail passé entre Mlle SOSSON d'une part et Julien LEFEUVRE et Rosalie GODEAU, son épouse d'autre part.

L'an 1856, par acte notarié établi en l'étude Maître DOMINIQUE, à la date du 18 avril, Mme Louise Charlotte de BAILLE, épouse Marie Joseph Charles, Comte de L'ESCALOPIER, demeurant à PARIS faisait don à l'hospice de LA BACONNIERE, d'un pré dit « *du gué malade* » à condition que M. l'Abbé SOSSON en eut la jouissance jusqu'à sa mort.

Après la mort de M. le curé SOSSON, le pré fut loué à son successeur, M. le curé LAMBERT, à partir du 1^{er} novembre 1859 pour la somme de 95 F par an versée à la caisse de l'hospice.

Le 23 mai 1860, Mlle Renée SOSSON acheta pour l'hôpital de LA BACONNIERE deux rentes au porteur de 100 F chacune qui lui coûtèrent, tous frais compris, 4 287 F dont elle se réserva la jouissance pendant sa vie et pendant la vie de 1^{re} de son frère Jacques SOSSON et son épouse Victorine LASSEUX, demeurant à La Bouverie, commune de CHANGE ; 2^e de M. L'Abbé Jean Paterne REGULIER, 3^e de Marie SABLE, veuve GUESDON, sa domestique.

M. l'Abbé REGULIER avait de son côté acheté une rente de 1000 F pour la somme de 20 929,70 F. La loi du 12 février 1862 autorisant l'état à faire une conversion (*c'est-à-dire une réduction*) des rentes, il s'empressa de vendre cette rente et pria M. le Comte de NOS, de Clivoy, de lui faire acheter 80 obligations de 15 F chacune, formant ensemble 1 200 F de rente. Cet achat eut lieu en mai 1862 sur les chemins de fer de l'ouest.

Ces 80 obligations coûtèrent 24 850,40 F, ce qui faisait une augmentation de près de 4 000 F que l'Abbé REGULIER paya de ses deniers.

Quand l'Abbé REGULIER accomplit cette opération financière, il n'était plus vicaire à LA BACONNIERE. Après trente années de vicariat dans cette paroisse, il s'était retiré comme chapelain au château de La Forge, en CHAILLAND, au mois de septembre 1860, Mlle SOSSON l'y avait suivi et il fit avec elle bourse commune. Tous deux continuèrent à s'intéresser à l'hospice de LA BACONNIERE.

En novembre 1865, ils achetèrent pour cet établissement trois rentes de 100 F chacune pour la somme de 6 842,50 F dont ils se réservèrent la jouissance pendant leur vie.

Désormais, l'hospice de LA BACONNIERE était assuré de jouir à la mort de ses bienfaiteurs de 2 000 F de rentes en argent sans compter les revenus de La Braudière et du pré du « *gué malade* ». Pour l'époque c'était une fortune assez considérable.

Dès 1861, l'Abbé REGULIER avait fait son testament tout en faveur de l'œuvre qu'il avait fondée. Il chargea M. HEUVELINE, curé doyen de CHAILLAND, d'exécuter ses dernières volontés, en achevant de fonder l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie et ses biens. Ses dernières années furent assombries par la maladie de Mlle SOSSON, sa dévouée collaboratrice, qui fut obligée de se faire soigner à la Roche-Gandon à MAYENNE.

M. l'Abbé Louis Paterne RAIMBAULT dit REGULIER s'éteignit le 28 mars 1869. Il fut inhumé selon désir, dans le cimetière de LA BACONNIERE, près d'un pin, aujourd'hui disparu, qu'il avait planté lui-même en 1833.

En 1869, on trouve une reconnaissance légale du Bureau de Bienfaisance.

En 1876, on construit l'hôpital-hospice c'est-à-dire la partie ancienne l'hospice actuel. Le devis s'élevait à 17 000 F. Le terrain acheté appartenait à M. ANGUERE et la construction a dû être réalisée en 1877-1878. En 1879, on y creuse un puits et on installe une pompe.

En 1906, le prix de journée à l'hospice était de 1,2 F et il y avait 6 lits.

En 1919, le conseil d'administration de l'hospice décide de mettre en vente la closerie de La Braudière et de transformer le produit de la vente en rentes sur l'état.

En 1937, on décide la construction d'un nouveau pavillon à l'hospice. On y installe le chauffage central en 1957. Les sœurs de la Congrégation d'EVRON quittent le service de l'hospice le 1^{er} janvier 1966.

Entre temps, la ferme de Farais est échue à l'hospice. Il est question de la vendre dès 1967. Elle ne sera vendue qu'en 1972. A cette date, entre en réalisation la rénovation de l'hospice et son agrandissement. Une convention est signée avec la commune qui fournit sa caution et on construit une partie entièrement neuve et moderne ce qui porte sa capacité d'accueil à 35 lits. Le coût de cette opération figure dans le budget propre de l'établissement géré maintenant à la fois par la commune et la D.A.S.S. dans le cadre des lois sociales actuelles. Il fonctionne à plein depuis cette réalisation. On peut même noter qu'il existe des listes d'attente pour y entrer.

CHEMINS et ROUTES

La création et l'entretien des routes et des chemins ont été de tout temps un gros souci pour la municipalité. Une partie des travaux : charrois, carrière, distribution de pierre, etc.... se présentait sous forme de « prestations », c'est-à-dire l'obligation de fournir annuellement trois, voire quatre journées de travail. Ce système a été remplacé en 1935 par la taxe vicinale.

La route LAVAL-ERNEE (appelée jadis « le grand chemin de LAVAL à VILLEDIEU-LES-POELES » - route n° 8) semble avoir toujours été la voie la plus importante. Elle fut améliorée en 1823 puis refaite en 1836. On louait les boues de la traversée du bourg. En 1847, il en est à nouveau question : « tous les hivers dans un état pitoyable », « avec des frayères de plus de 50 cm de profondeur », « les charrois de houille, bois et chaux y sont profondément entravés ». D'où une demande au Conseil Général de voter des fonds pour cette route. Le Conseil municipal vote 1 400 F pour occuper « la classe pauvre » pendant l'hiver : ce seront « les ateliers de charité », car il y a « tant de malheureux », « un grand nombre d'ouvriers indigents », « l'agriculture est en retard ». Mais on note aussi : « Les ouvriers n'ont aucune connaissance des travaux à effectuer et manquent de bonne volonté ». Vers 1850, on détourne cette route à la sortie du bourg vers ERNEE selon son tracé actuel. Son tracé ancien était l'actuelle route de La Calardière avec un passage à gué sous La Promenade. Elle bifurquait avant ce passage vers La Moisière, La Raimbaudière et le moulin de Maulny. Cette deuxième branche était la route de CHAILLAND. Il y avait un problème dans la traversée du bourg : un passage étroit (5 m). Le corps de bâtiments (Neveu, Lemée, actuellement) allait beaucoup plus loin vers l'ouest. Ce n'est guère qu'en 1875 que la question sera réglée par la démolition du bâtiment extrême. On y parlait déjà d'accidents en cet endroit et on estimait qu'il y passait annuellement 180 000 hl de chaux. Cette route est devenue la Nationale 798 puis maintenant le D 31. Elle a été entièrement refaite et profilée et la chaussée portée à 8 m dans la traversée du bourg. Ces travaux se sont terminés en 1981.

Vers 1838, la route de « La mine » était largement terminée aux frais de la mine. La commune décidait alors de participer à son entretien.

La route d'ANDOUILLE était le chemin actuel de La Criberie. C'est vers 1854 qu'on établit son tracé actuel par La Morinière, La Bodinière et Oudéot.

C'est à la même époque qu'on crée la route de St GERMAIN-le-GUILLAUME (appelée chemin de MAYENNE à VITRE). L'ancien chemin passait par La Bodardière et n'allait que jusqu'à La Havardière. A l'entrée du chemin de La Havardière il y avait une ferme aujourd'hui disparue qui s'appelait La Petite Ruche. En 1865, pendant la construction de l'église, on aménage définitivement le départ du bourg de cette route en achetant terrains et maisons qui se trouvaient sur son tracé.

En 1843, on crée la route actuelle du BOURGNEUF dans le bourg, c'est-à-dire la partie qui va du carrefour en haut de la place jusqu'aux Brunets en passant devant la mairie. L'ancienne « route du BOURGNEUF » étant la « rue des Cormulets ». C'est vers 1855 qu'on va établir son tracé actuel par Pic-Fourmi à partir de La Croix-Gosnard. L'ancienne route du BOURGNEUF passait par Cloufeil et Les Beillardières. On estime que sur cette route allant vers VITRE et JUVIGNE, il passe annuellement 10 000 t de charbon, de minerai de fer, de chaux et de produits agricoles. La société des mines participe financièrement à la construction de la route. M. MICHAUD, directeur de la Forge de CHAILLAND, donne en 1856 165,90 F pour la détérioration de cette route.

En 1871, la route de La Templierie, appelée le « Grand chemin de JUVIGNE », est terminée. Là aussi on a essayé d'employer les ouvriers malheureux ou sans travail.

Puis vers 1880, on entreprend la construction de la route dite maintenant de « Gosland » vers le bois de Picot. L'idée était que ce serait le plus court chemin vers CHANGE et LAVAL. La commune de St OUEN ne voulant pas prendre en charge la partie située sur son territoire est la raison pour laquelle cette route ne débouche pas. Après de nombreux débats sans résultat les choses sont classées en l'état en 1901.

En 1904, on aménage en chemin vicinal le chemin de La Sédillais au Breil en St HILAIRE-du-MAINE.

Avec les opérations de remembrement terminées en 1972, chaque ferme a eu une sortie goudronnée et certains tronçons ont été retracés. Ce réseau est entretenu depuis.

L'ELECTRICITE

En 1926, le Conseil municipal décide d'adhérer au syndicat des communes du canton qui se forme en vue de l'électrification. En 1927, on électrifie le bourg. Une souscription publique apporte 130 200 F pour cette réalisation. En 1928, on installe l'électricité aux écoles publiques, au presbytère et à l'église. Puis on vote une somme de 4 582,50 F pour l'éclairage électrique du bourg. En 1932, on recule devant les propositions d'électrification des campagnes à cause du prix jugé trop élevé. On reprendra l'étude du projet en 1941. En 1946, on vote 56 c additionnels pour les premiers travaux. Puis, par la suite, diverses tranches seront réalisées : 1950, 1953, 1954, 1956 etc...

Les cloches furent électrifiées en 1956. La distribution du courant est partout depuis longtemps assurée.

LES P.T.T.

En 1837, on note une demande d'installation d'un bureau de distribution des lettres, puis en 1838 d'un bureau de poste (*à cause des mines de charbon et des fourneaux à chaux*). Une nouvelle demande « *Poste aux lettres* » est formulée en 1860. En 1892, on trouve la déclaration officielle d'ouverture d'un bureau télégraphique municipal et nomination de M. COMMERE Jean, horloger, comme facteur distributeur. En 1906, la commune refuse le téléphone car on demandait 65 F annuels. En 1913, il est tout de même installé. En 1933, l'administration des P.T.T. déclare vouloir un nouveau bureau de poste. En 1938, la commune s'engage à participer pour 25 %, puis la guerre arrive et on décide de surseoir au projet qui est repris en 1943 mais à nouveau ajourné jusqu'à la fin de la guerre. En 1942, on installe le téléphone à la mairie. Puis en 1953, on achète la maison Girard pour la somme de 900 000 F dans le but d'y établir le bureau de poste. C'est le bureau actuel.

LA GENDARMERIE

En 1815, un arrêté municipal interdisait de troubler le service divin. Il interdisait les jeux de hasard et de plus il interdisait aux aubergistes de servir à boire pendant la messe et les vêpres. L'amende prévue était de 10 F. A partir de 1835, alors que la population devient assez considérable, on trouve des règlements municipaux qui nécessitaient une force de police. Par exemple, l'interdiction aux cabaretiers de servir des boissons après 9 h du soir du I - 9 au I - 4. Il est aussi question « *du grand nombre d'étrangers qui encombrant notre commune* ». Le premier agent de police municipal s'appelait Louis ANGOLU ; son salaire était de 50 F. En 1851, on demande une gendarmerie à cheval. La demande est renouvelée en 1852 et en 1856, elle est acceptée. En 1853, on demande un maréchal des logis à la brigade. Cette gendarmerie sera supprimée en 1870.

EAU POTABLE

Assainissement

L'eau ne semblait pas poser de problème à LA BACONNIERE. Il y avait des sources partout, ce qui explique l'habitat dispersé typique de notre région et, de plus, on n'avait pas nos idées modernes sur la qualité de l'eau.

La question se posa donc d'abord dans le bourg. C'est en 1845, que l'on constate que le bourg manque presque toujours d'eau et que l'on envisage de creuser un puits communal. On commence les travaux en 1849 et on creuse ce puits sur la place. *(On a sans doute vu surtout la situation géographique du lieu au milieu du bourg car il nous semblerait bizarre maintenant de creuser un puits à l'emplacement du cimetière !!!)* On munit ce puits d'une pompe à bras et d'un bassin en granit. En 1851, on le surmonte d'une pierre pyramidale en granit qui coûta 600 F et qui fut fournie par M. FROMAIN, carrier à ANDOUILLE. Cette pierre a été réinstallée sur la place comme élément décoratif. Quant au puits, il est maintenant invisible puisque caché par le revêtement goudronné de la place. Un ouvrier puisatier est devenu aveugle en creusant ce puits et la commune lui vota un secours de 100 F. Ce puits avait coûté 1 500 F. La pompe usée fut remplacée en 1896.

En 1899, on creusa un puits à l'hospice puis en 1931 à l'école publique de filles.

C'est seulement en 1955 que commence l'étude de l'adduction en eau potable. En 1959, commencent les travaux de captage aux Beillardières. Ce captage, après des difficultés dues au terrain, est achevé en 1965. On envisage alors un deuxième puits de captage puisqu'on prévoit les besoins d'une briqueterie. En 1969, le château d'eau et la desserte du bourg sont réalisés. Par la suite, chaque année, de nouvelles tranches de distribution de l'eau potable sont menées à bien et on peut considérer que l'ensemble de la commune a été alimenté en 1975.

Entre temps, le service des eaux a été affermé à la « Société Lyonnaise des Eaux » en 1975 du fait que la commune entrerait à cette date au Syndicat d'eau de St JEAN-sur-MAYENNE.

Parallèlement se réalisait l'assainissement, mais avec un retard certain sur l'alimentation en eau. Le projet sérieux émerge en 1974. En 1975, on construit le réseau dans le bourg et la station d'épuration. Depuis, ce réseau s'étend régulièrement avec la création de nouveaux lotissements. La dépense prévue en 1975 était de 650 000 F pour la première partie du projet.

L'HISTOIRE depuis LA REVOLUTION

(vue au travers des comptes-rendus du Conseil Municipal)

En lisant les comptes-rendus des séances du Conseil municipal depuis la Révolution (*ce qui représente 1 220 réunions environ à la date du 1^{er} janvier 1982*) on a presque l'impression de « *passer à côté* » des grands événements nationaux. Quelques signes, pourtant, apparaissent aux moments forts.

Il faut aussi savoir qu'avant 1870 les maires étaient plus ou moins nommés ainsi que les membres du conseil et qu'à chaque séance ils étaient assistés des personnes les plus imposées de la commune. Sous la Restauration et jusqu'en 1830, une seule personne de LA BACONNIERE avait le droit de vote. Après 1830, on trouve le nom de deux personnes de LA BACONNIERE qui avaient le droit de vote : c'était le suffrage censitaire. Il fallait payer une certaine somme d'impôt pour avoir le droit de voter.

La séance inaugurale d'un nouveau conseil comportait le serment au régime en place : c'est ainsi qu'on peut voir un des maires prêter successivement serment à LOUIS-PHILIPPE, puis au prince-président de la République et enfin à l'Empereur.

En 1851, La Garde Nationale est réorganisée en une seule compagnie de 147 hommes. En 1855, on vote un crédit pour l'entretien de ses armes. En 1856, on distribue pour 80 F de pain aux pauvres à l'occasion du baptême du Prince Impérial (*fils de Napoléon III*).

En 1870, on fait, au Conseil municipal, la lecture de la proclamation du préfet ; on vote 3 000 F pour l'achat de fusils pour la Garde Nationale et on emprunte 4 000 F pour son équipement.

En 1915, on parle de dégrèvement des contribuables mobilisés. En 1916, la subvention pour la fête nationale est affectée au Comité départemental de secours aux prisonniers militaires à LAVAL. On résilie certains baux ruraux par suite de la guerre.

En 1920, on choisit le monument aux morts qui est au milieu du cimetière. On y fait graver les noms des 79 morts de la commune. Ce monument coûta 3 200 F ; une souscription parmi les habitants avait permis de recueillir 1 641,50 F. Il fut inauguré le 24 novembre 1920.

En 1940, on trouve l'organisation de la Garde civique puis la constitution d'un comité d'accueil aux réfugiés civils.

Bien qu'il n'en soit pas question dans les comptes-rendus du Conseil municipal, il faut tout de même noter l'épisode malheureux de 1944 où MM. COULANGE et HYRON furent tués à la La Garrelière par un groupe d'Allemands en retraite.

Des sociétés d'anciens combattants ont été successivement créées ; elles rassemblent ceux de 1914-1918, ceux de 1939-1945 et ceux d'Algérie.

Les réunions du Conseil municipal se tenaient, en général, quatre fois par an. Pendant très longtemps elles eurent chaque année le même plan. L'une était consacrée au budget et à l'approbation de celui de l'hospice et du Bureau de Bienfaisance. Une autre voyait à son ordre du jour jusqu'en 1905 le traitement du ou des vicaires, celui des sœurs institutrices, puis celui du garde-champêtre, de l'instituteur. Dans les autres séances on réglait les problèmes des prestations, des chemins, de l'achat et de la répartition de la pierre, du salaire du porteur de télégrammes de celui du préposé à la bascule publique. On y examinait les demandes de secours comme soutien de famille, pour assistance aux familles nombreuses, aux femmes en couches, aux vieillards et incurables, les demandes de primes d'allaitement, d'allocation militaire. On établissait les listes d'assistance médicale gratuite. On décidait des tarifs des concessions au cimetière. On donnait un avis sur les demandes d'exonération de service

militaire ou de périodes militaires. On refaisait chaque année la liste des répartiteurs. De longues séances sont consacrées aux réparations des bâtiments communaux, écoles, église et presbytère. On traitait des listes d'indigents jusqu'en 1913, puis du pain à distribuer aux pauvres, puis des distributions de bons de viande jusqu'à une époque récente. On y note de temps en temps des divergences et des coups d'éclat qui dénotent un progrès vers la démocratie.

On peut remarquer une période intense d'activité entre les années 1830-1860, puis ensuite une longue période de léthargie qui dure pratiquement un siècle. Les séances du Conseil municipal sont depuis une quinzaine d'années bien plus nombreuses et les sujets abordés sont de plus en plus variés ce qui correspond à un certain réveil de la commune. Les réalisations récentes et l'adaptation à la vie moderne sont une des explications de ce phénomène.

On trouve parfois des délibérations qui nous paraissent cocasses à l'heure actuelle. Ainsi, en 1859, le Conseil municipal jugeait « *qu'il n'avait pas connaissance que des logements soient insalubres sur l'étendue de la commune* ». On trouve en 1878 un vœu plein de naïveté « *pour que le chemin de fer de NANTES à St HILAIRE-du-HARCOUET passe par LA BACONNIERE, afin, disait-on d'aider la reprise d'exploitation des mines de charbon* ». On croit comprendre ensuite, c'est-à-dire en 1891, quand le Conseil municipal émet un avis favorable à la création de la ligne de tramway qui allait de LAVAL à LANDIVY. (*Ce petit train qui passait par ANDOUILLE-CHAILLAND et ERNEE*). Il y a parfois de l'agressivité, comme par exemple en 1893, vis à vis de la commune de St OUEN-des-TOITS, qui voulait de l'aide pour faire la route des « Chênes Secs » vers CHANGE c'est un non à peine poli en réponse à l'attitude de cette commune concernant la route du bois de Picot. En 1923, on découvre un vote contre la création d'une association syndicale de chasse : « *cela porterait atteinte à la liberté des propriétaires* ».

SPORTS ET LOISIRS

En 1941, la société sportive se forme. En 1942, on aménage un terrain scolaire pour l'éducation physique puis un terrain de foot-ball. Il se situait à l'emplacement actuel du lotissement du Bourg-Chevreau ; *(ce terrain appartenait à M. POUTEAU ; il y avait un bail de 19 ans)*. Par la suite, la société sportive entre plutôt en sommeil. Elle est réanimée en 1960 par la création d'une association de ping-pong puis, aussitôt après, par une section de foot-ball qui existe toujours sous le nom d'Association sportive de LA BACONNIERE.

En 1972, on prévoit d'agrandir les lotissements et on aménage provisoirement un terrain de foot-ball sur la route de La Templerie dans un terrain communal. C'est le vieux terrain actuel.

En 1973, on aménage le plateau scolaire actuel au fond du lotissement du Bourg-Chevreau.

Enfin, en 1977, on construit le deuxième terrain de foot-ball, contigu au précédent *(devis : 230 000 F)*. On y construit des vestiaires et il sera inauguré le 29 juin 1980.

COMITE DES FETES

En 1932, on trouve la première trace d'une subvention pour l'assemblée. Depuis la dernière guerre, on le trouve pratiquement chaque année comme organisateur de l'Assemblée de la St Sauveur.

AUTRES ACTIVITES

En 1975, se crée le club « *du Bel Age* ». Il rassemble les retraités. Ses réunions avaient lieu tous les mercredis dans l'ancienne école des filles. Depuis 1981, elles ont lieu à la salle commune de loisirs.

En dehors des société de pêche et de chasse dont il est parlé par ailleurs, il se crée en 1979 une association appelée « **BACONNIERE ASSOCIATION LOISIRS** » (B.A.L.) : son but premier était de faire revivre les danses anciennes pratiquées au village. Il s'y est adjoint d'autres activités et il est probable que d'autres sujets d'intérêt y seront exploités.

LA SALLE COMMUNE DE LOISIRS

En dehors de la salle paroissiale des Brunets, très petite, vétuste et non conforme à la réglementation actuelle, on avait décidé en 1941 de monter des cloisons mobiles entre deux classes de l'école de garçons de façon à organiser certaines fêtes. La commune ne disposait donc pas vraiment de salle de fêtes.

A la suite de la fermeture du restaurant LIGNEL, la question se posait de l'acheter pour en faire une vraie salle de fêtes. Des pourparlers eurent lieu et après une réunion publique d'information le 4 janvier 1980, la commune décida d'envisager la construction d'une salle neuve. Celle-ci fut construite sous le presbytère dans un pré qui en dépendait, en 1981. Elle fut inaugurée par une sorte de fête locale à laquelle toutes les sociétés participèrent, en octobre 1981. Cette salle comprend en outre une salle pour les réunions du 3^e âge et une salle de cantine aménagée. Son devis initial était de 1 017 979,06 F.

LE MARCHÉ

En 1834, le conseil municipal décide l'établissement d'un marché à LA BACONNIERE tous les vendredis.

En 1853, il décide un « *grand marché* » le premier vendredi de chaque mois.

En 1896, on crée trois foires à LA BACONNIERE :

- ◆ Vendredi, veille de la Chandeleur.
- ◆ Veille de la foire de la Toussaint, à LAVAL.
- ◆ Veille de la St OUEN (27 décembre).

En 1904, on trouve une pétition des commerçants de LA BACONNIERE contre les marchands ambulants.

Puis le marché a dû disparaître. En 1947, on rétablit marchés et foires à LA BACONNIERE, autrement dit : un marché tous les vendredis et une foire le premier vendredi de chaque mois.

Il n'y a plus de marché à LA BACONNIERE.

LES POMPIERS

De tous temps, la commune s'était réservé des droits sur la mare de « l'Assedole » (ou La Sedole) aujourd'hui comblée, qui se trouvait dans le pré situé sous l'école privée actuelle. Elle s'obligeait à en entretenir l'accès et à la curer. Les eaux pluviales de la place y étaient dirigées. Cette mare servait d'abreuvoir et devait servir de réservoir d'eau en cas d'incendie. La commune abandonna ses droits sur cette mare en 1958.

En 1948, se forme la section communale des pompiers à qui on achète une pompe à incendie (*emprunt de un million*).

Le séchoir à tuyaux installé derrière l'église, fut monté en 1950. Puis en 1952, on achète une voiture pour les pompiers et on construit pour eux le garage en briques situé près de l'école rue du Bourgneuf. En 1956, on achète une sirène (*celle qui était sur la maison Hyron*). En 1962, puis en 1978, on achète un nouveau fourgon. Enfin en 1980, on acquiert la sirène actuelle située sur l'école.

AUTRES SERVICES

La bascule publique :

La bascule publique qui se trouvait sur la place fut achetée en 1899 pour la somme de 3 200 F. Elle comprenait un abri avec toiture qui fut remplacé en 1936 par une simple protection de zinc. Depuis 1980, une nouvelle bascule est installée sur la zone artisanale sur le terrain de la C.A.M. et c'est cette dernière qui en assure le fonctionnement et qui en a la responsabilité.

Véhicules et services communaux :

En 1978, la commune achetait une 2 CV mais surtout en 1979, elle achetait un tracteur et une remorque, ce qui permet d'assurer le ramassage des ordures ménagères deux fois par semaine en attendant qu'un service plus conforme soit mis en place à l'échelon inter-cantonal.

REMEMBREMENT - LOTISSEMENTS - ZONE ARTISANALE

A la suite du remembrement dont l'idée fut lancée en 1965 qui était pratiquement réalisé en 1972, la commune disposait de terrains épars non attribués (*ils représentaient des surfaces supplémentaires provenant des rectifications de chemins d'accès ou autres*). Par un système d'achat mais surtout d'échanges, elle finit par acquérir les terrains où sont situés les lotissements actuels.

Le premier lotissement, celui des « Brunets » fut acquis avant cette période. C'était un champ appartenant à M. LANDELLE. On y prévoyait 15 lots. Il fut acheté en 1964, aménagé en 1966 et le prix de vente des parcelles était de 10 F le m². Il démarra péniblement et ce n'est guère qu'après 1970 qu'il se peupla.

Le deuxième lotissement dit du « Bourg-Chevreau », se créa en 1972. Il était vendu en 1973, 28 F le m². Puis en 1974, on l'étendait le long d'une nouvelle rue rejoignant la route de LAVAL.

En 1975, est créé le lotissement du « Soleil-levant » et l'extension du lotissement du « Bourg-Chevreau » puis simultanément on crée une nouvelle extension entre le premier nommé et la zone artisanale en 1980. Les prix des parcelles sont réétudiés chaque année.

Cette création d'un « nouveau bourg » en quelque sorte, a entraîné la nécessité de désigner les rues et de numéroter les maisons. La pose des plaques d'identification a été réalisée en 1981.

Ces lotissements ont amené une nouvelle population, généralement jeune, qui devrait donner du « sang neuf » à la commune. Il est cependant regrettable qu'il n'y ait pas d'emploi correspondant sur place.